



Parks Canada  
Parcs Canada



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Parcs Canada**  
**Service national de passation des marchés**  
**MAILROOM**  
**Parcs Canada**  
**30 Victoria Street**  
**Gatineau, Quebec, J8X 0B3**

## **MODIFICATION# 5**

APPEL D'OFFRES  
INVITATION TO TENDER

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Contract remain the same

Ce document est par la présente revise; sauf indication contraire, les modalités du contrat demeurent les mêmes.

Comments – Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

**Parcs Canada**  
**Mailroom**  
**30 Victoria Street**  
**Gatineau, Quebec, J8X 0B3**

Title-Sujet <b>Étanchéisation du terre-plein de Fort Henry</b>		Date <b>Le 8 février 2018</b>
Solicitation No. - No. de l'invitation <b>5P201-17-5187/A</b>		Client Ref. No. – No. de réf du client.
Solicitation Closes L'invitation prend fin –  <b>at – à 02:00 PM</b> <b>on – le 2018-02-13</b>		Time Zone Fuseau horaire -  <b>Heure normale de l'Est (EST)</b>
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :  <b>Ginette Aliaga</b> <a href="mailto:Ginette.Aliaga@pc.gc.ca">Ginette.Aliaga@pc.gc.ca</a>		
Telephone No. - No de téléphone <b>819-420-4667</b>		Fax No. – No de FAX:
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction:  <b>Voir aux présentes</b>		
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur  Telephone No. - No de telephone: _____ Facsimile No. - N° de télécopieur: _____ Email - Courriel : _____		
Name and title of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur  _____ Name / Nom Title / Titre  _____ Signature Date		



## **MODIFICATION # 5 À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS**

**LA PRÉSENTE MODIFICATION CONSISTE DES QUESTIONS ET RÉPONSES À L'APPEL D'OFFRES EN PLUS D'UNE PROLONGATION À LA DATE DE CLÔTURE DE L'OFFRE.**

### **RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES PAR DES SOUMISSIONNAIRES POTENTIELS**

Q-1. En vertu du formulaire d'offre et d'acceptation, point BA06, « l'entrepreneur doit réaliser et terminer les travaux entre la date d'adjudication du contrat et le 31 décembre 2018 ». En vertu de l'article 00 01 11, point 3.2, les trois phases doivent être réalisées entre le 7 mai et le 1<sup>er</sup> septembre 2018.

**Question : Veuillez confirmer les dates exactes du projet.**

**Réponse n° 1 : L'achèvement substantiel des travaux de construction doit avoir lieu le 1<sup>er</sup> septembre, alors que l'achèvement final ne peut dépasser le 31 décembre.**

Q-2. En vertu de l'article 00 01 11, point 3.8, on doit « payer tous les frais et obtenir tous les permis ».

**Question : Veuillez préciser les permis dont on doit inclure le coût dans notre offre.**

**Réponse no 2 : Le formulaire 1000 du ministère du Travail est demandé. Ce formulaire s'ajoute aux permis nécessaires afin de procéder à l'élimination des matériaux.**

Q-3. En vertu du dessin TW-17, des photos doivent être présentées pour les travaux de repointage.

**Question : En ce qui concerne les prix, pourriez-vous nous informer du nombre approximatif de pieds linéaires de repointage qu'il faut réaliser?**

**Réponse n° 3 : Le prix forfaitaire comprend 400 pieds linéaires de repointage. Le lieu de repointage sera déterminé par le représentant du ministère. Celui-ci ne permet pas de corriger toutes les surfaces sur le chantier du fort, mais il vise plutôt à s'occuper des endroits les plus endommagés.**

Q-4. En vertu du dessin TW-18, on a présenté les détails des joints de maçonnerie qu'on doit finir sur la pierre spéciale faisant face au ciel.

**Question : Veuillez nous informer et nous aviser des endroits et du nombre approximatif de pieds linéaires si nous devons procéder au calfeutrage sur la surface faisant face au ciel.**

**Réponse no 4 :** Le prix forfaitaire comprend 100 mètres linéaires de traitement des joints spéciaux faisant face au ciel aux endroits détériorés qui sont identifiés. Les réparations au niveau des joints faisant face au ciel devront s'effectuer de la façon demandée par le représentant du ministère. Celui-ci ne permet pas de corriger toutes les surfaces sur le chantier du fort, mais il vise plutôt à s'occuper des endroits les plus endommagés. Remarquez que sur les détails C et D du dessin TW-9, on précise que le joint au haut du solin sur les marches de tir sur toute la distance entourant le fort devront faire l'objet d'un repointage, alors qu'on remplacera la couche de pointage finie par un enduit d'étanchéité. L'enduit d'étanchéité dans ce cas-ci sera un latex acrylique déjà poncé conformément au devis, alors que la quantité d'enduit utilisé sera prévue dans le prix forfaitaire et non dans les 100 mètres linéaires évoqués ci-dessus.

Q-5. En vertu de l'article 01 14 00, point 1.5.3, « Il est interdit de creuser ou d'endommager le sol actuel lors de l'installation du pont. »

**Question :** Nous pourrions devoir placer la culée sur le sol afin de soutenir le pont temporaire. J'attends vos précisions.

**Réponse n° 5 :** Le site est délicat du point de vue archéologique. Il est interdit de perturber le sol sur une profondeur supérieure à 100 mm. Il est à noter qu'un passage doit être aménagé sous le pont afin de permettre la circulation des véhicules et de l'équipement des autres entrepreneurs et de l'occupant.

Q-6. En vertu du détail 4A sur le dessin TW-7, « La plate-forme de bois du canon de canonnade doit être retirée, récupérée et remplacée après avoir installé le système d'étanchéisation. »

**Question :** Pouvez-vous confirmer s'il faut remplacer ou réinstaller la plate-forme de bois actuelle?

**Réponse no 6 :** Dans le contrat, on demande de récupérer et de réinstaller la plate-forme de bois actuelle. Le représentant du ministère examinera l'état de la plate-forme lorsqu'on l'aura enlevée.

Q-7. En vertu du détail 1A sur le dessin TW-9, « Le rail d'acier actuel (enlever les rails les plus récents pour ensuite les récupérer et les réinstaller. Les rails plus anciens doivent rester en place) » au niveau des barbettes.

**Question :** Pouvez-vous nous informer du nombre de rails d'acier plus récents qu'on doit enlever et réinstaller et du nombre de rails d'acier originaux et plus anciens qu'on ne doit pas enlever?

**Réponse no 7 :** Les notes sur les dessins de phase et les vues en coupe renferment les instructions en ce qui concerne le traitement des endroits où se trouvent les rails. La phase 1 sur les dessins nous montre les rails Racer patrimoniaux qui doivent rester intacts, qu'on doit protéger et laisser en place. Les phases 2 et 3 renferment tous les rails Racer plus récents qu'on peut enlever, qu'on doit fixer de nouveau, etc., et réinstaller conformément aux instructions du représentant du ministère.

---

**1. SUR LA PAGE 1 DE L'ADP PROLONGE LA PERIOD DE SOUBMISSION.**

**EFFACER :**

Solicitation Closes  
L'invitation prend fin –  
at – à 02:00 PM  
on – le 2018-02-09

**AJOUTER :**

Solicitation Closes  
L'invitation prend fin –  
at – à 02:00 PM  
on – le 2018-02-13

**FIN DE SECTION.**

**TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.**